



# Recensement des herbiers en Aquitaine et Poitou-Charentes

## Bilan sommaire 2011

### Rappel du contexte

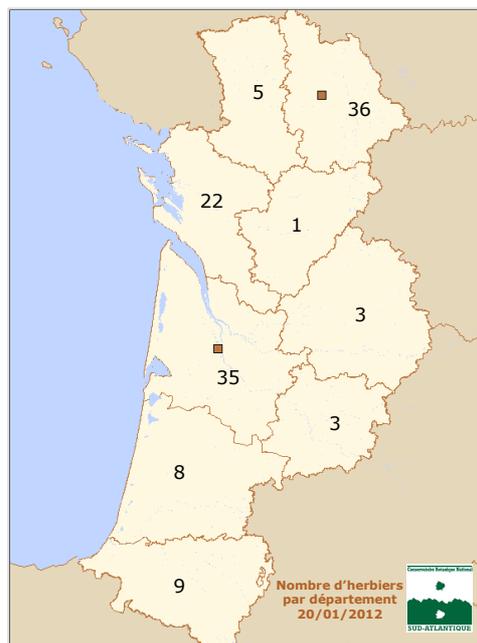
Partant du constat d'une insuffisance de connaissance sur les herbiers conservés sur le territoire sud-atlantique, le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) a initié, dans le cadre de son programme de connaissance de la flore sauvage, un programme d'inventaire et de valorisation des herbiers.

Les objectifs principaux sont d'identifier les personnes ou structures conservatrices d'herbiers sur les deux régions et de permettre de détecter des herbiers méconnus nécessitant des investigations plus approfondies ou des actions de conservation à travers un questionnaire. Celui-ci, élaboré grâce à l'appui de plusieurs spécialistes régionaux et nationaux, est consultable sur une plateforme en ligne : <http://www.cbnsa.fr/herbiers/>

Lancé en 2009, le questionnaire d'enquête a permis le recensement de près de 121 herbiers conservés dans 43 structures et particuliers à la fin de l'année 2011.

### Résultats de l'enquête pour 2011

La carte ci-dessous synthétise le nombre d'herbiers actuellement recensés par département via le recensement du CBNSA et l'*Index herbariorum* du New York Botanical Garden, recensement international des herbiers : <http://sciweb.nybg.org/science2/IndexHerbariorum.asp>.



Nombre d'herbiers recensés par département  
(Etat au 20/01/2012)

### Stratégie de conservation et de valorisation

Suite à ce recensement, une stratégie de préservation et de valorisation des herbiers d'Aquitaine et de Poitou-Charentes a été mise en place et présentée au Comité Scientifique d'avril 2011. Celle-ci permet de structurer et planifier les actions que le CBNSA est en mesure de réaliser sur les herbiers du territoire, en lien avec les institutions conservatrices d'herbiers.

Cette stratégie a comme axes principaux :

1. La **connaissance** avec :

- Le **recensement** inter régional toujours en cours ;
- La **description** du contenu, de l'histoire et de l'intérêt patrimonial des herbiers identifiés;

2. La **préservation** :

- La **conservation** avec, après évaluation de leur état de conservation et identification des conditions optimales à sa conservation, la sécurisation de l'herbier (et sa restauration éventuelle) ;
- La **numérisation** grâce notamment à la création d'un pôle de numérisation (scanner et base de données) ;

3. La **valorisation** :

- L'**exploitation** scientifique des informations contenues dans les herbiers, notamment relatives à des espèces devenues rares ou disparues ;
- La **valorisation** des herbiers de manière globale à travers divers outils de communication permettant un porter à connaissance des enjeux liés à ces collections.

---

### Actions faites en 2011

Sur le volet « connaissance », un rapprochement auprès de plusieurs institutions conservatrices d'herbiers a permis de préciser les connaissances sur les herbiers conservés par les institutions visitées, avec notamment la description approfondie d'une trentaine d'herbiers à travers des fiches descriptives complètes. Ces fiches servent de carte d'identité de l'herbier d'un point de vue scientifique et patrimoniale, décrivant son contenu, son histoire et ses intérêts.

Sur le volet « préservation », lors des différentes visites, différents conseils sur la conservation (matériels et conditions de conservation) ont été apportés. Un travail de sécurisation de l'herbier Duffort au CDDP de Charente, herbier de très grande valeur patrimoniale et conservé dans de mauvaises conditions, a été effectué et débouchera, en 2012, sur le déménagement de l'herbier aux Archives Départementales de Charente.

Sur le volet « valorisation », un travail approfondi a été effectué avec l'Université de Poitiers sur les herbiers qu'elle conserve, en préalable à la mise en place d'un projet de valorisation scientifique de ces collections.

---

### Conclusion et poursuites

En 2012, l'enquête se poursuit avec une diffusion plus précise et un rapprochement auprès de certaines institutions conservatrices de collections importantes et déjà connues. Des investigations pourront également être lancées sur des herbiers d'intérêt méconnus.

Des actions partenariales avec les institutions conservatrices d'herbiers seront poursuivies.

Le site dédié à l'enquête évolue en intégrant l'ensemble du programme d'inventaire et de valorisation des herbiers d'Aquitaine et de Poitou-Charentes. Il contiendra à la fois des informations de localisation mais également des informations plus précises sur les collections conservées sur les deux régions, outil actualisable et mis à disposition du réseau naturaliste et scientifique.

Enfin, un protocole de saisie d'herbiers, conforme aux formats standards mis en place par le Muséum National d'Histoire Naturelle, sera mis en place et testé au CBNSA en 2012.

Le 24 janvier 2012

La documentaliste en charge du suivi des collections  
Marie JEAN  
Le responsable du service connaissance  
Grégory CAZE